

Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

28 DEC. 2023

ARRIVEE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS  
DE FILLIÈRE  
N° 2023.09**

**Séance du 19 décembre 2023**

*A quatorze heures, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué le 12 décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi et dans la Salle des mariages de la mairie déléguée de Thorens-Glières 9 place de la République 74570 FILLERE*

**Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 10 - Votants : 10 - Pouvoir : 0**

**OBJET : DELIVRANCE DE BON D'ESSENCE**

**Présents** : Mesdames ALAIS Isabelle, ALESINA Christelle, DURET Jacqueline, FUMEX Anne, LAFFIN Nicole, PARODI Jacqueline, REYDET Nadine

Messieurs : GARAUD Jean Michel, PARIS Raymond, RICHARD Philippe

**Excusés** : Mesdames BRUSSOZ Marie-Claude, CHEVALLIER Maud, DEHAINE Valérie, NICOLAS Agnès, REVEILLON Emeline,  
Messieurs ANSELME Christian, JACOB Claude

**Secrétaire de séance** : Christelle ALESINA

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-17,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L.123-4 et suivants,

Afin de répondre aux demandes d'aide d'administrés justifiant de difficultés financières,

**Le Conseil d'Administration**, sur proposition des membres et après avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à attribuer des bons d'essence sur demande des assistantes sociales du Pôle Médico-Social
- **PRÉCISE** que le montant de chaque bon est de 70 €

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus, ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de la séance  
**Mme Christelle ALESINA**

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission  
en Préfecture le : 28 DEC. 2023  
et de la publication/affichage le :

27 MARS 2024

Le Président

Le Président,  
**Christian ANSELME**